

## AVIS DE PROJET DE FUSION

**SOCIETE ABSORBANTE : CITYA VAL DE MARNE, SAS** au capital de 259 532 €, dont le siège social est à LE PERREUX SUR MARNE (94170), 102 avenue du Général de Gaulle, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le numéro 309 408 177,

**SOCIETE ABSORBEE : EVAM-GID, SAS** au capital de 100 000 €, dont le siège social est à LE PERREUX SUR MARNE (94170), 102 avenue du Général de Gaulle, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le numéro 390 720 498,

1 – Evaluation de l’actif et du passif de la Société EVAM-GID dont la transmission à la Société absorbante est prévue : Actif : 8 255 755 € Passif : 8 248 137 €

2 – Rapport d’échange des droits sociaux : Pas de rapport d’échange de droits sociaux. La Société CITYA IMMOBILIER (RCS 380 435 248) détient en permanence la totalité des actions représentant la totalité du capital de la Société absorbante et de la Société absorbée.

3 – Montant prévu de la prime de fusion : 7 618 €

4 – Date du projet de fusion : 23/03/2026

5 – Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : pour la Société CITYA VAL DE MARNE (Société absorbante) le projet du traité de fusion a été déposé le 25/03/2026 au Greffe du Tribunal de Commerce de CRETEIL et pour la Société EVAM-GID (Société absorbée), le projet de traité de fusion a été déposé le 25/03/2026 au Greffe du Tribunal de Commerce de CRETEIL.